

Fiche : 3 Trouver les règles du P.L.U. applicables à la parcelle et au projet.

Démarche :

Le menu qui s'affiche sur la gauche de la page vous permet d'accéder au P.L.U. (Zonage, Servitudes, Risques). Le P.L.U. présente trois parties : le règlement écrit, le règlement graphique, les annexes.

Aide pour les débutants :

<p>DOCUMENTS D'URBANISME</p> <p>Parcelle couverte par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de BEAUMONT-LES-VALENCE, dont la dernière procédure a été approuvée le 17/03/2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone classée UAc, UAc: Secteur ancien de centralité commerce Perimetre du droit de preemption urbain Zone d'assainissement collectif Risque inondation: emprise PPRI approuve Risque inondation: Zone rouge Rh Ensemble des pièces écrites > Téléchargez l'archive complète Documents antérieurs 	<p>➤ Notez le Zonage (UAc dans l'exemple) afin d'accéder par la suite aux règles concernant la parcelle.</p> <p>Puis</p> <p>➤ Cliquez sur la flèche colorée > pour accéder aux sous menu ensemble des pièces écrites. Puis cliquez sur > des lignes règlement et Annexes.</p>
---	--

<p>➤ Règlement graphique : cet outil visuel permet de superposer le zonage, les risques (inondation en particulier) et les servitudes (<i>protection des eaux, du patrimoine, transport de gaz, marges de recul</i>).</p> <p>➤ Règlement écrit : il prend en compte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les dispositions générales (<i>page 3</i>) - les dispositions applicables aux secteurs à risques (<i>page 7</i>). - les règles d'occupation et d'utilisation des sols sur la zone (<i>UAc dans l'exemple</i>). ■ Sommaire en page 2. <p><i>On accède également au règlement écrit en cliquant directement sur la parcelle (clic gauche)</i></p> <p>➤ Annexes : elles renseignent sur le PPRN (<i>Plan de prévention des risques naturels</i>) qui se rajoute et prime sur la carte d'aléa inondation du règlement graphique du PLU. Le contour du PPRN est figuré sur la carte d'aléa par un trait discontinu épais violet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le plan du PPRN permet de se situer, - Le rapport du PPRN permet de connaître les prescriptions sur la parcelle. 	<p>Risque inondation: Zone rouge Rh</p> <p>Ensemble des pièces écrites ▾</p> <ul style="list-style-type: none"> Procédure Rapport de présentation Projet d'aménagement et de développement durables Règlements <ul style="list-style-type: none"> Règlement graphique Règlement écrit Orientations d'aménagement et de programmation Annexes <ul style="list-style-type: none"> annexes-ecrites info lin 19 aep info lin 19 eu info surf 02 ZAC info surf 04 DPU info surf 14 zon bruit info surf 19 zon assain info surf 21 PPRN info surf 21 PPRN plan info surf 21 PPRN rapport plan sup
---	--